



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/04/13

Reçu en Préfecture le : 30/04/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 29 avril 2013
D-2013/217

Aujourd'hui 29 avril 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Mariette LABORDE, Madame Paola PLANTIER, Madame Béatrice DESAIGUES, Monsieur Patrick PAPADATO

Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance programme d'actions de prévention de la délinquance 1er semestre 2013. Autorisation. Signature.

Madame Véronique FAYET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance est chargé de décliner en actions concrètes les priorités figurant dans la stratégie territoriale de prévention, de tranquillité publique et d'aide aux victimes.

Il s'appuie pour cela notamment sur des partenaires associatifs très engagés dans le domaine de la prévention dans notre Ville.

C'est à ce titre que je vous propose de valider la mise en œuvre des projets suivants pour lesquels la ville de Bordeaux est sollicitée financièrement :

Axe 1 : Améliorer la tranquillité publique dans les quartiers

- Prévention jeunesse

- chantier éducatif

Le centre d'animation de Bacalan (ACAQB) va proposer à un groupe d'adolescents d'accéder à l'autonomie pour leurs loisirs en contrepartie d'un chantier éducatif. Des travaux d'espaces verts seront réalisés en lien avec la Régie de quartier.

- Médiation sociale

- Correspondants de quartier

Cette action de médiation est portée par deux associations : la régie de quartier « Habiter Bacalan » et l'association des centres d'animation de quartier de Bordeaux.

Leurs territoires d'intervention sont :

- **pour l'ACAQB :**
 - St Jean Belcier - Ste Croix 2 postes
 - Bastide-Benauges 2 postes
 - Grand Parc – Chartrons Nord 2 postes
 - 1 poste de coordination
- **pour la régie de quartier :**
 - Lac 2 postes
 - Bacalan 2 postes
 - 1 temps partiel de coordination

Leurs principales missions sont :

- l'information des habitants sur les ressources du quartier et le relais vers les structures pouvant leur être utiles,
- la régulation amiable des petits conflits du quotidien,
- l'intervention citoyenne face aux actes d'incivilité,
- la veille technique en cas de problème sur l'espace public, en relais avec les agents de proximité de la Ville et les bailleurs sociaux,
- la veille contre les discriminations,
- la médiation écoles – familles.

Rappelons par ailleurs, que le dispositif est également soutenu par l'Etat au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance et par le conseil général à hauteur de 48 000€ versés directement aux deux associations. La CAF sera sollicitée au titre de la convention territoriale globale à hauteur de 15 000€.

- **Accès au droit et citoyenneté**

- Mon quartier, ma ville, mon environnement

Cette action portée par l'AROEVEN (association régionale des oeuvres éducatives et de vacances de l'éducation nationale) fait suite à des phénomènes de conflits et d'incivilités au sein de l'école Schweitzer du Grand Parc. De ce fait l'association va mettre en place des ateliers sur le civisme, la citoyenneté, le développement durable, en bref tout ce qui peut contribuer à la construction d'un citoyen responsable, actif sur son environnement et en capacité de gérer différemment ses conflits.

- **Prévention du décrochage scolaire**

- « Accroche toi ! »

Le centre social Bordeaux nord est sollicité par des parents, souvent des mamans isolées, confrontés à un décrochage scolaire progressif de leurs adolescents. L'association propose un projet de suivi individualisé à la fois des jeunes et de leurs familles : suivi individualisé, identification des causes du décrochage, appui à la scolarité, à l'orientation, groupes de paroles, etc,

Axe 2 : Améliorer la gestion de la vie nocturne festive

- **Prévention de la suralcoolisation sur les espaces publics**

- Festiv'attitude

L'alcoolisation excessive des jeunes notamment sur les espaces publics amène le CLSPD à proposer pour la période de printemps, des alternatives en termes d'animation culturelle. L'objectif est de tenter de détourner les publics présents de la seule consommation d'alcool. Des professionnels seront associés à ces actions comme l'équipe TAF de l'ANPAA et l'équipe Hibou de la police municipale. La Ville s'appuiera sur des opérateurs culturels reconnus : la Rock school barbey (Parallèle attitude diffusion), le Rocher de Palmer (Musique de nuit), les associations « Allez les filles (ADMAA) », « Monts et merveilles » et « Roller Derby » pour diversifier les concepts d'animation.

- Equipe Tendance Alternative Festive (TAF)

Cette équipe encadrée par des professionnels de l'association nationale de prévention en alcoologie et en addictologie (ANPAA) est constituée de jeunes volontaires d'Unis-cité. Leurs objectifs sont de:

- Prévenir les consommations nocives, voire la dépendance, en sensibilisant au concept de modération
- Réduire les risques liés à une hyper consommation d'alcool et/ou d'autres produits par des interventions sur les situations à risques.
- Favoriser le vivre ensemble par la promotion de comportements citoyens : respect des personnes et des lieux publics

- Soul Tram

Le but de cette action est de contribuer à apaiser les comportements incivils dans le tramway et la consommation excessive le jeudi soir, jour des soirées étudiantes. Le message est facilité par la présence d'une animation musicale par l'association ADMAA « Allez les filles » accompagnée par l'équipe TAF de l'ANPAA de 21h à 00h30 sur la ligne B (campus).

Axe 3 : Intervenir auprès des catégories de publics problématiques

- **Prostitution**

- Aide à la réinsertion des personnes prostituées

Le mouvement du nid continue son activité d'accueil et son action de rue. L'association met en place également des actions de prévention en milieu scolaire et de formation des travailleurs sociaux. Son implantation au cœur d'un quartier de prostitution (Belcier) est un atout pour l'accès à leur local pour les personnes prostituées désireuses de rencontrer des personnes à l'écoute et pouvant les aider dans toutes leurs démarches.

- **Jeunes en errance**

- Travail de rue et ateliers arts de la rue

La base de l'accroche avec les jeunes en errance est le travail de rue mené par l'équipe éducative du CEID. Ils touchent plus de 300 jeunes différents par an à Bordeaux par ce biais et les orientent souvent ensuite vers la halle des arts de la rue où leur sont proposés des ateliers culturels. La récente ouverture du lieu d'hébergement adapté Pro Domo vient compléter ce travail d'aide à la sortie de l'errance.

- Projet TAPAJ (Travail Alternatif Payé à la Journée)

En complémentarité du travail de rue et de l'hébergement, la question d'un travail alternatif à la mendicité s'est vite posée pour ces jeunes de moins de 25 ans ne pouvant accéder au RSA. Le CEID, en lien avec la Ville a proposé des heures de travail immédiatement rémunérées. Il s'agit de désherbage manuel des trottoirs en appui aux services de la propreté. D'autres partenaires souhaitent leur proposer des petits chantiers comme la SNCF, Auchan, Kéolis...

Axe 4 : Aide aux victimes

- Permanence d'aide aux victimes sur le quartier du Lac

La permanence hebdomadaire du service Vict'aid de l'association François Xavier don Bosco à la Maison de la Justice et du Droit confirme son utilité en priorité pour les habitants de Bordeaux Maritime. Ils accueillent néanmoins des bordelais d'autres quartiers qui souhaitent rencontrer l'association de façon plus discrète, notamment dans les cas de violences conjugales. 70 personnes y ont été accueillies en 2012.

- Permanences d'accueil des femmes victimes de violence

L'équipe de « La Maison des Femmes » accueille en moyenne plus de 600 personnes sur son lieu de permanence ou par téléphone. Elle mène en parallèle des actions préventives dans les établissements scolaires et favorise la réinsertion professionnelle des femmes suite à des séparations liées, notamment, à des phénomènes de violence.

- Violences dans le couple : sensibilisation des acteurs sociaux

Le Centre d'Information pour le Droits des Femmes et des familles va mener une session de formation des professionnels pour améliorer l'accueil des victimes de violences sur le territoire : cette sensibilisation sur 2 jours répond à la nécessité de mieux connaître le phénomène des violences dans le couple pour détecter les victimes et améliorer leur accompagnement.

C'est pourquoi je vous demande, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à attribuer aux organismes cités sur le tableau les sommes de 232 300€, dont 15 000€ au titre de la CAF/CTG.

- à solliciter l'Etat, au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance à hauteur de 27 520€ pour des actions de prévention menées par la ville. Celles-ci concernent la suralcoolisation sur les espaces publics (10 000€), l'action soul tram (8 000€), l'accueil des personnes en travail d'intérêt général à la mairie (3700€) et une recherche/action de prévention de l'usage et du trafic de drogue (5 720€).

- à procéder à l'encaissement de l'enveloppe de fonctionnement de 15 000€ de CAF pour le co financement de l'action « correspondants de quartier » et à affecter sur le cdr Dir.Développement Social/programme accompagnement de projets transversaux rubrique 74718/520 opération P127O004.

Maître d'ouvrage	Montant Subvention Participation Ville	Montant Subvention Participation CTG
Axe 1 : Améliorer la tranquillité publique dans les quartiers		
Association des Centres d'Animation de Quartier de Bordeaux « correspondants de quartiers »	66 000 €	9 000 €
Régie de Quartier "Habiter Bacalan « correspondants de quartiers »	54 600 €	6 000 €
Association des Centres d'Animation de Quartier de Bordeaux « chantier éducatif Bacalan »	2 000 €	
Association Régionale des Œuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale	1 000 €	
Centre social et familial de Bordeaux Nord	1 500 €	
sous total	125 100 €	15 000 €
Axe 2 : Améliorer la gestion de la vie nocturne festive		
Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie	20 000 €	
Association de défense des musiques alternatives en Aquitaine "soul tram"	16 000 €	
Association de défense des musiques alternatives en Aquitaine "festiv'attitude"	3 000 €	
Association Musique de nuit	4 000 €	
Association Parallèle Attitude Diffusion	5 000 €	
Association Roller Derby	4 000 €	
Association Monts et merveilles	4 000 €	
sous total	56 000 €	0 €
Axe 3 : Intervenir auprès des catégories de publics problématiques		
Mouvement du Nid	5 000 €	
Comité d'Etude et d'Information sur les drogues "Jeunes en errance"	17 000 €	
Comité d'Etude et d'Information sur les drogues "TAPAJ"	10 000 €	
sous total	32 000 €	0 €

Axe 4 : Aide aux victimes		
Association St François Xavier Don Bosco – Service Vict'aid	700 €	
Association Maison des femmes	3 000 €	
Centre d'Information pour le Droit des Femmes et des Familles	500 €	
sous total	4 200 €	0 €
Total	217 300 €	15 000 €

- à signer tout document lié à la présente délibération

Ces sommes seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au budget primitif 2013, fonction 522 compte 6574.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 avril 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Véronique FAYET